



Plan de Développement local Durable et du bien être des communautés riveraines des **INDUSTRIES EXTRACTIVES**

Présentation de la méthode d'élaboration du Plan

Par M. KOPIEU GOUGANOU Expert du développement
durable

Qu'est ce que c'est le Plan de Développement Local Durable et du bien être des communautés?

- Un plan d'actions participatives de développement économique et social respectueux de l'environnement;
- Une banque de micro projets réalistes et réalisables, cohérents et assortis d'indicateurs de suivi et d'évaluation;
- Un cadre de cohabitation pacifique et de collaboration entre la société extractive et la population riveraine;
- Un guide pour l'investissement local.



Pourquoi un Plan de développement local durable des communautés riveraines?

- **Emergence de conflits répétitifs** entre les sociétés extractives et la population
- **Absence de plan cadre consensuel** et cohérent de développement de la localité;
- **Existence d'un nombre** plus élevé d'insatisfaits de l'aide apporté par ces sociétés;
- **Ignorance des outils performants** de gestion transparente et du développement durable

Quels sont ses principes Directeurs?

- **La bonne gouvernance** à travers une structure d'encadrement et d'harmonisation des rapports entre, les populations, la société exploitation minière.
- **La définition d'une vision** de projet de société, visant l'intérêt de la communauté riveraine.
- **l'auto-analyse des besoins** qui identifie les problèmes cruciaux et les mécanismes (technique humains et financiers);

Quels sont ses principes Directeurs? (suite)

- la participation des populations qui fait d'elles à la fois des décideurs et des acteurs de leur développement, avec l'appui de tous les partenaires
- la prise en compte des besoins individuels et collectifs et la mise en place d'une plate forme de travail négociée entre partenaires

Quel est l'objectif du processus?

- Doter les communautés d'un instrument opérationnel et consensuel qui synthétise les actions cohérentes à exécuter à cours et moyen terme
- Élaborer avec la participation des concernées un plan de développement local durable



Quelles sont les étapes méthodologiques?

1. La mise en place du pilotage;
2. Le diagnostic stratégique;
3. La planification;
4. La programmation;
5. Les conditions de mise en œuvre.

Quelles sont les missions du comité de pilotage?

- a) Identifier les représentants des communautés et des partenaires;
- b) Définir la mission et l'organisation du comité de pilotage;
- c) Déterminer le calendrier d'élaboration des actions du plan;
- d) Définir les orientations stratégiques au regard des OMD et du transfert de compétences et de réduction de pauvreté

Comment se fait le bilan – diagnostic stratégique?

1. Définir la stratification de la communauté;
2. Elaborer les diagnostics sectoriels;
3. Déterminer des contraintes et la problématique générale de développement;
4. Montrer les potentialités et les et les faiblesses;
5. Recueillir la perception individuelle de la vision;
6. Mettre en cohérence des données de terrains.



La planification des actions de développement local durable

- Formulation de problématiques et des contraintes de développement;
- Formulation des défis à relever;
- Formulation de la vision partagée;
- Définition des axes stratégiques;
- Définition des objectifs généraux, sectoriels, spécifiques;
- Définition des actions clés de développement;
- Identification des critères de sélection;
- Élaboration du cadre logique du plan de développement local durable.



La programmation

- Validation des critères de sélection des actions prioritaires;
- sélection des actions prioritaires;
- Identification des partenaires limitrophes;
- Définition des contributions et activités des partenaires;
- Rédaction des fiches projets.

Comment mettre en œuvre le plan?

- Consolider les structures de gestion du plan;
- Mettre en place des mesures administratives, budgétaires, fiscales et sociales;
- Déterminer les mécanismes de mobilisation des ressources et l'appui des partenaires;
- Déterminer les mesures, les outils de contrôle, de suivi et d'évaluation;

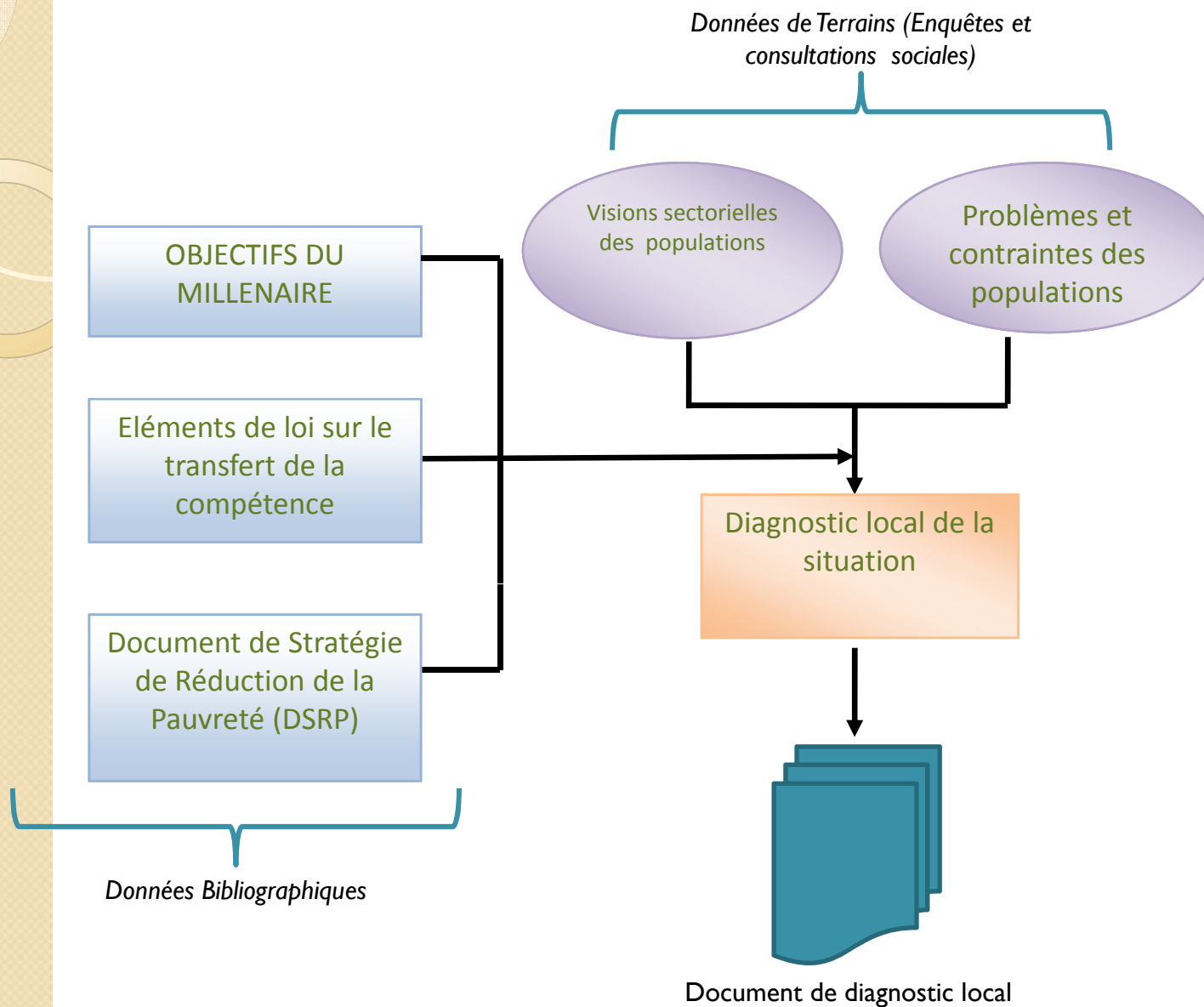


Figure I: PHASE DE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

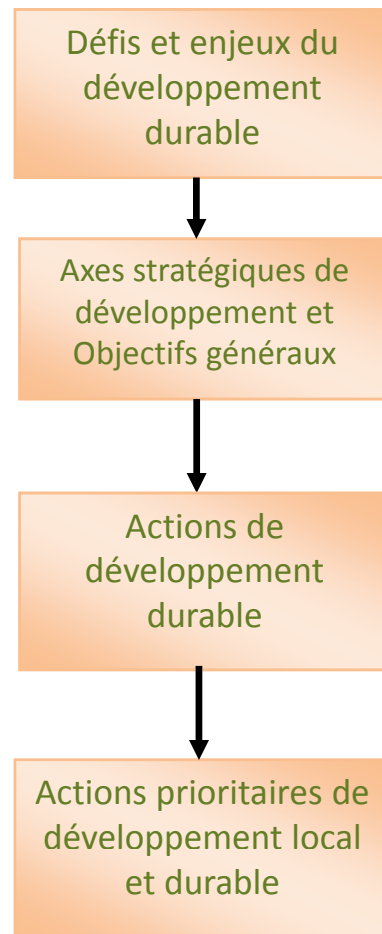


Figure 2: PHASE DE PLANIFICATION

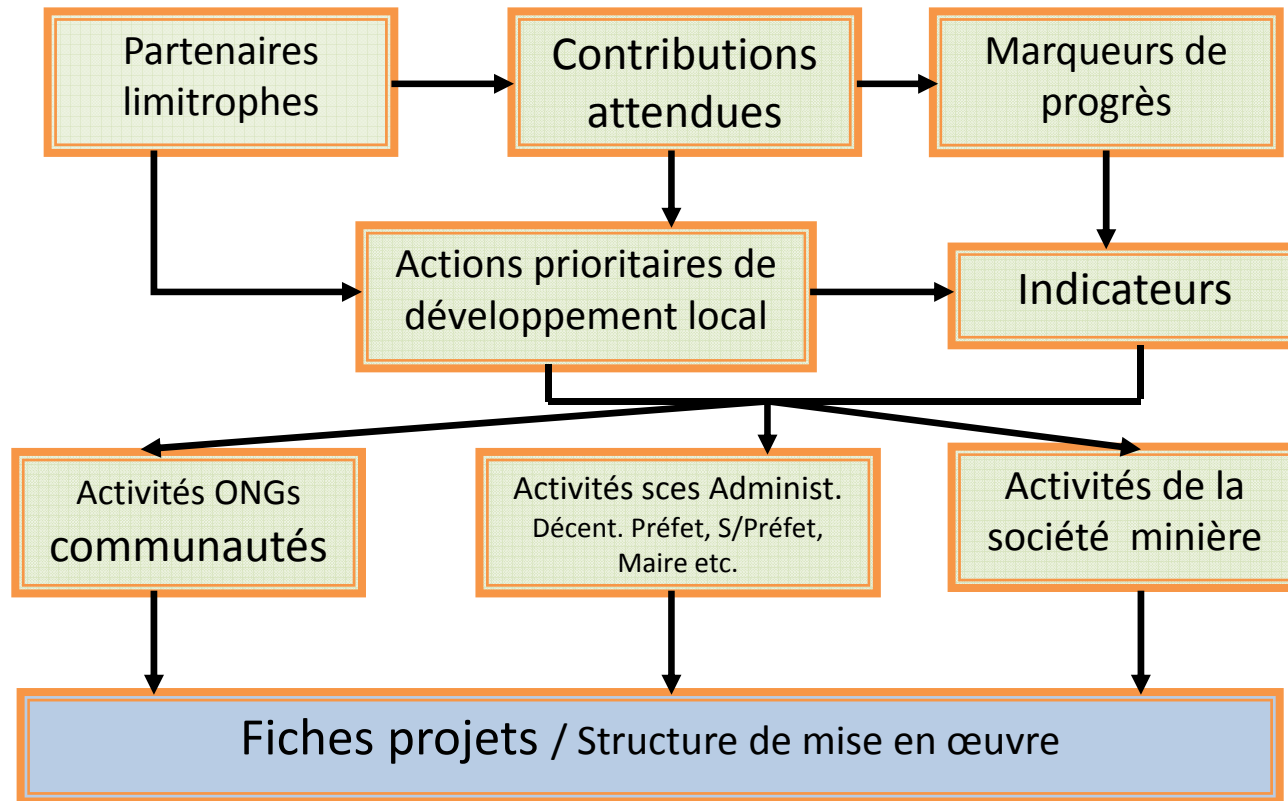


Figure 3: PHASE DE PROGRAMMATION



**MERCI DE VOTRE
AIMABLE
ATTENTION**